REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES



Conseil Municipal du 28 juin 2022 à 18h30

ORDRE DU JOUR

Validation du Procès-verbal du Conseil municipal du 5 mai 2022.

Ressources humaines

- > Projet de délibération n°1 : création de 7 emplois permanents dans le cadre d'avancement de grade et de 3 emplois non permanents au service enfance
- > Projet de délibération n°2 : refonte du tableau des effectifs des agents titulaires
- > Projet de délibération n°3 : aménagement du temps de travail service police municipale
- > Projet de délibération n°4 : adhésion à l'offre pluridisciplinaire du CDG06

Finances

Projet de délibération n°5 : mise en place de la nomenclature M57 « abrégé »

<u>Urbanisme</u>

> Projet de délibération n°6 : modalités de concertation modification n°1 du PLU

Affaires générales

- > Projet de délibération n°7 : modalités de publicité des actes
- > Projet de délibération n°8 : demande de subvention au département pour l'acquisition de matériel informatique et numérique

Associations

Projet de délibération n°9 : subvention exceptionnelle concours bouliste

Services Techniques

- > Projet de délibération n°10 : chantier jeune
- Projet de délibération n°11 : AMO et maîtrise d'œuvre CASA
- Projet de délibération n°12 : groupement de commande vélo électrique

Le Maire,

France

Mairie du BAR SUR LOUP – Place de la tour – 06620 LE BAR SUR LOUP

<u>Tèl</u>: 04 92 60 35 70 – <u>Site</u>: www.lebarsurloup.fr